

Organisme (nom de la structure)	Statut juridique	Objet	Modalités de calcul de la cotisation ou de la participation	Montant versé au titre du budget des EPCI en 2015	Montant estimatif global 2016 pour la Métropole	Conseil (s) de Territoire(s) concerné(s) et versement 2016
AIR PACA	Association	"... Notamment elle gère un observatoire relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L220-2 du code de l'environnement sur le territoire correspondant à la région Provence-Alpes - Côte d'Azur, elle communique publiquement sur les informations issues de ses différents travaux et elle assure toutes prestations de conseil et/ou de recommandations auprès de tout public ..."	Calcul au nombre d'habitant avec des seuils en fonction de la population totale.	M P M : 238.772 € CAPays d'Aix : 89.056 € Agglopolé Prov : 51.969 € SAN Ouest Prov : 38.697 € CAPays Martigues : 27.700 € Pays d'Aubagne : 23.896 € Soit un total de 470.000 €	472.398,00 €	Marseille Prov : 238.772 € Pays d'Aix : 91.364 € Pays Salonnais : 51.969 € Istres Ouest Prov : 38.697 € Pays Martigues : 27.700 € Pays d'Aubagne : 23.896 € Soit un total de 472.398 €
PACA 21	Association	Promouvoir les chartes de l'Environnement et les Agendas 21 en Provence Alpes Côte d'Azur	Part fixe : 100 € et part variable 0, 01 € par habitant	MPM : CA Pays d'Aix : 3.750 €	18.100 €	Marseille Prov : 10.104 € Pays d'Aix : 3.800 € Soit un total de 13.904 €
SPPPI - Secrétariat Permanent pour la Prévention de Pollutions Industrielles - Conseil d'orientation élargi	Association gérée par l'Etat	Cette association est un outil de gestion au service de S3PI. Elle assure la gestion, l'organisation, le fonctionnement du S3PI sur la base des orientations et décisions du Conseil d'orientation et du bureau du S3PI PACA. Le S3PI est composé de plusieurs collèges (Etat, Collectivités, industriels, associations, experts), permettant la mise en œuvre des actions définies par son Conseil d'Orientation dans les domaines de la qualité de l'air, du bruit et les questions sanitaires, les risques technologiques, les effluents industriels...	Une part statutaire en tant que collectivité Une part en tant qu'« entreprise » gestionnaire d'équipements industriels de gestion de déchets	CA Pays d'Aix : 2.575 € Agglopolé Prov : 2.575 € SAN Ouest Prov : 2.575 € Pays de Martigues : 2.575 € Soit un total de 10.300 €	15.000 €	Pays d'Aix : 2.575 € Pays Salonnais : 2.575 € Istres Ouest Prov : 2.575 € Pays de Martigues : 2.575 € Soit un total de 10.300 €
Observatoire Régional de l'Energie, Climat, Air		Charger de récolter les données sur l'Energie, Climat, Air à l'échelle régionale, les mettre en forme et diffuser ces informations. Peut lancer des études. Dispositif dépendant de Conseil Régional PACA		M P M : 1.000 €		Marseille Prov : 1.000 €
CYPRES	Association	Promouvoir des actions d'information et de sensibilisation aux risques majeurs et aider les industriels et les collectivités locales et territoriales à mettre en place une politique de prévention des risques. Notre activité concerne quatre domaines : l'information préventive, la concertation, la communication, la formation	Au prorata de la population des communes adhérentes au sein de l'intercommunalité	M P M : 7.488 € SAN Ouest prov : 19.500 € CAPays d'Aix : 12.300 € AggloPole Prov : 8.940 € Soit un total de 48.228 €	48.744 €	Marseille Provence : 7.488 € Istres Ouest prov : 19.500 € Pays Salonnais : 9.387 € Soit un total : 36.375 €
CIDB	Association	Ses missions sont d'informer, de sensibiliser, de documenter et de former sur le thème de la protection de l'environnement sonore.		M P M : 2.000 € CA Pays d'Aix : 120 €		Marseille Prov : 2.000 € Pays d'Aix : 120 €
Transports Mobilité Solidarité	Association	Cette association a pour objet de développer l'accès aux transports et à la mobilité nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes, ainsi que des personnes en situation d'isolement.		M P M : 20.000 €		Marseille Prov : 20.000 €
Wimooov	Association	cette association a pour objet d'accompagner tous les publics en situation de fragilité (personnes en situation de handicap, personnes en insertion professionnelle, seniors...) vers une meilleure mobilité.		M P M : 20.000 €		Marseille Prov : 20.000 €
Forêt Modèle Provence	Association	Les Forêts Modèles reposent sur une démarche novatrice qui allie les besoins sociaux, culturels et économiques des collectivités locales à la durabilité à long terme de ces vastes paysages. L'association met en relation sur un même territoire la foresterie, la recherche, l'agriculture, l'exploitation minière, les activités récréatives et d'autres valeurs et intérêts dans un paysage donné.		M P M : 1.000 €		Marseille Prov : 1.000 €
Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel Régional de la Sainte Baume	Syndicat mixte	Le syndicat mixte a pour objet de dynamiser les activités économiques du territoire tout en protégeant les paysages, la nature et en mettant en valeur le patrimoine culturel		M P M : 3.200 €		Marseille Prov : 3.200 €